

ESOUT 1
QUALITÉ DES EAUX DES AQUIFÈRES À FORTÉ VALEUR PATRIMONIALE hors karsts

Problèmes qualitatifs identifiés :

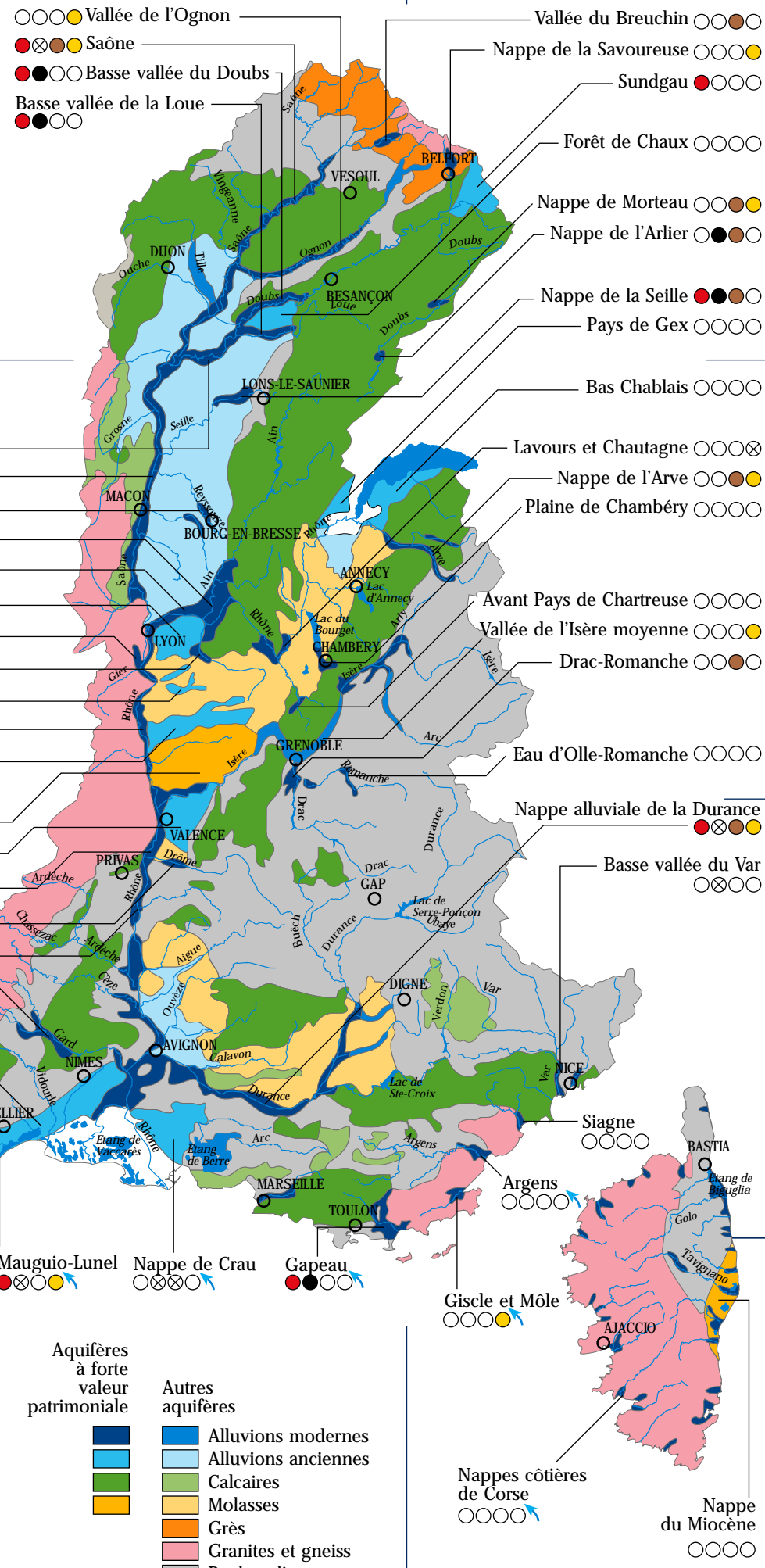
- nitrates
- produits phytosanitaires
- pollution toxique d'origine industrielle
- fer-manganèse
- risque d'intrusion saline

⊗ Problème possible mais pas d'information

- Plaine de Fretterans-Annoire
- Val de Saône
- Nappe Veyle-Reyssouze
- Plaine de l'Ain
- Thil-Balan-Crépieux-Charmy
- Est Lyonnais
- Vallée du Garon
- Ensemble Catelan Bourbre
- Vallées de Vienne
- Nappe de Péage de Roussillon
- Bièvre-Valloire
- Molasse du Bas Dauphiné
- Plaine de Valence
- Vallée du Rhône
- Basse vallée de la Drôme
- Plaine de Montélimar
- Nappe des Gardons
- Vistrenque
- Vallée de l'Hérault
- Vallée de l'Orb
- Basse vallée de l'Aude
- Mauguio-Lunel
- Nappe de Crau
- Gapeau
- Argens
- Gisle et Môle
- Ajaccio
- Bastia
- Nappes côtières de Corse
- Nappe du Miocène

- Aquifères à forte valeur patrimoniale**
- Alluvions modernes
 - Alluvions anciennes
 - Calcaires
 - Molasses
 - Grès
 - Granites et gneiss
 - Roches diverses
- Autres aquifères**
- Alluvions modernes
 - Alluvions anciennes
 - Calcaires
 - Molasses
 - Grès
 - Granites et gneiss
 - Roches diverses

Cette carte a été établie "à dire d'experts" par les membres du thème "eaux souterraines". Les différents problèmes signalés peuvent n'affecter que partiellement les aquifères concernés (ce qui est souvent le cas, notamment pour les pollutions toxiques d'origine industrielle).



Réaffirmer l'importance stratégique et la fragilité des eaux souterraines

Restaurer ou préserver les milieux aquatiques remarquables

ORIENTATIONS FONDAMENTALES

L'objectif pour tous les aquifères est l'aptitude à la production d'eau potable

OBJECTIFS DU SDAGE

Dans un avenir proche, des objectifs de qualité seront définis pour les principaux aquifères, sur la base d'une grille actuellement testée au niveau national. L'objectif général fixé par le SDAGE est l'aptitude des eaux souterraines à la production d'eau potable.

DIAGNOSTIC

Les aquifères à forte valeur patrimoniale (hors karsts) correspondent, pour la plupart, à des aquifères alluviaux (alluvions récentes et alluvions fluvio-glaciaires plus anciennes) qui occupent les secteurs où la pression anthropique est la plus forte et la plus diversifiée. Ils subissent les conséquences conjuguées des activités de surface : activités agricoles (nitrates, produits phytosanitaires) et industrielles (solvants chlorés, métaux, hydrocarbures ou autres produits), pollutions d'origine urbaine. Par ailleurs, des teneurs excessives en fer et en manganèse, d'origine naturelle, et parfois artificielle, sont observées dans certains aquifères alluviaux.

Dans les aquifères côtiers, l'équilibre eau douce/eau salée peut être perturbé par des pompages excessifs, d'où un risque d'intrusion du biseau salé.

Les aquifères karstiques à forte valeur patrimoniale sont, d'une façon générale, moins dégradés que les aquifères alluviaux. Toutefois, dans les secteurs agricoles, et notamment viticoles, on observe une pollution importante par les nitrates et les produits phytosanitaires. C'est, en particulier, le cas des plateaux calcaires de la Côte bourguignonne et de Haute-Saône.

Par contre, la contamination bactériologique peut y être importante et nécessiter la mise en œuvre d'actions adaptées à la protection des captages (périmètres réglementaires, mais aussi gestion concertée).

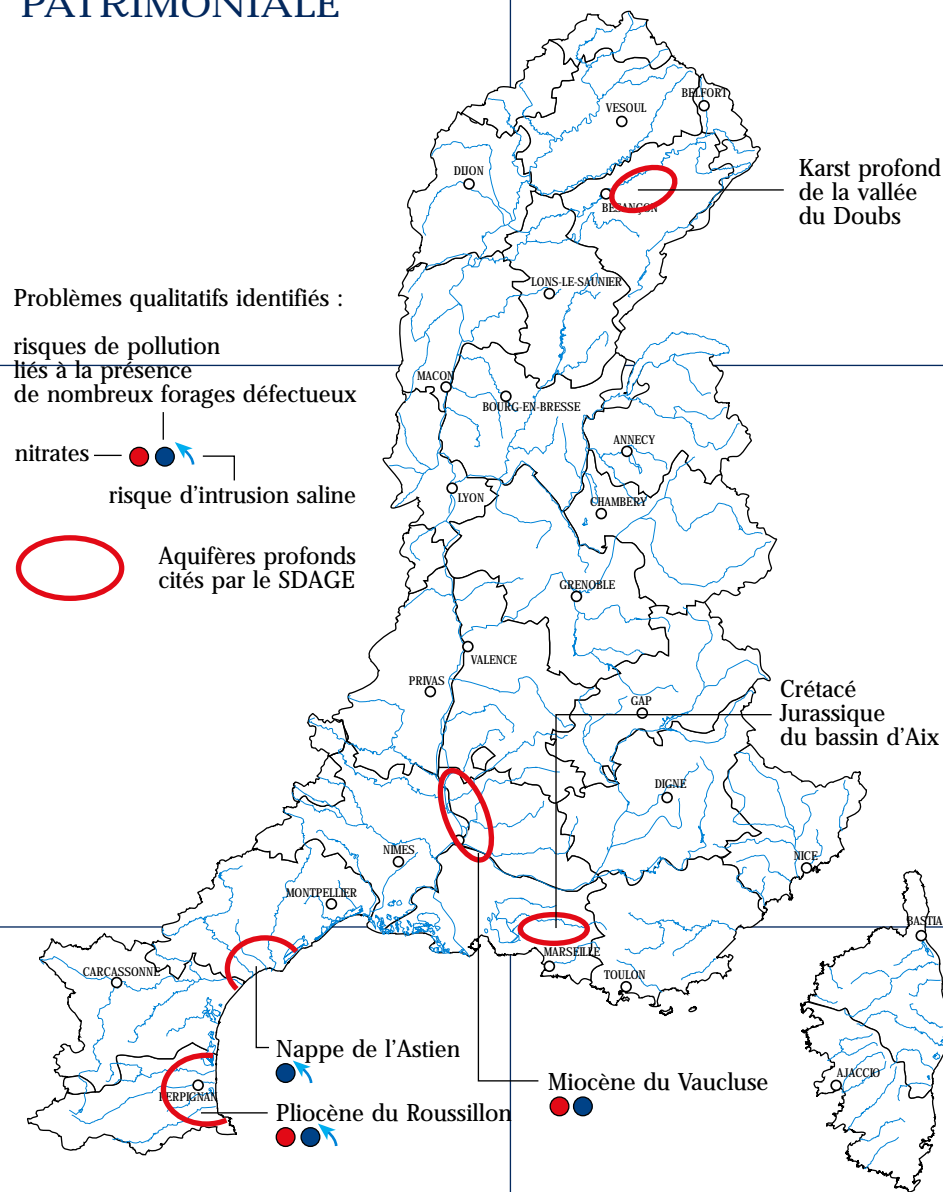
Conformément aux recommandations du SDAGE, un bilan de la connaissance de ces aquifères a été engagé et devrait apporter les éléments nécessaires à la définition de programmes d'actions.

ESOUT 1
QUALITÉ DES EAUX DES AQUIFÈRES PROFONDS À FORTÉ VALEUR PATRIMONIALE

Problèmes qualitatifs identifiés :

- risques de pollution liés à la présence de nombreux forages défectueux
- nitrates
- risque d'intrusion saline

○ Aquifères profonds cités par le SDAGE



La vulnérabilité à la pollution des aquifères profonds, naturellement faible, est considérablement accrue par la présence de nombreux forages défectueux ou abandonnés sans remise en état. Quelques actions locales ont été engagées, conformément aux préconisations du SDAGE, mais il reste urgent de généraliser la politique de résorption de ces ouvrages.